



# Namur investit dans votre avenir

## INTRODUCTION

La ville de Namur est en pleine mutation. Les quartiers de la Gare, des Casernes et de la Confluence vont en effet connaître une importante reconversion au cours des prochaines années.

Si les grands projets prévus au centre-ville sont prometteurs de changements pour le plus grand bénéfice de tous, ils sont aussi synonymes de chantiers, qui soulèvent questions et inquiétudes.

C'est pourquoi, cette exposition présente ces projets mais aussi les grandes étapes des chantiers prévus dans les six mois à venir.





# POUR QUE NAMUR NE PERDE PAS LE NORD

La gare de Namur est une des principales portes d'entrée de la ville et structure le nord de celle-ci.

Depuis quelques années, malheureusement, le haut de la ville est en perte de vitesse et sa qualité urbaine s'est fortement dégradée. Pour cette raison, les autorités communales ont décidé d'investir dans un vaste programme de réhabilitation.

**Pensé globalement, mûri depuis 10 ans, conçu en partenariat avec d'autres services et pouvoirs publics (SNCB, SPW, groupe TEC/SRWT), ce projet résout enfin plusieurs problèmes qui se posaient depuis très longtemps :**

- menace d'un méga centre-commercial en périphérie,
- chancre de la dalle de la gare des trains SNCB,
- insécurité, insuffisance de place et de confort de la gare actuelle des bus TEC,
- dégradation du quartier (espaces publics, commerces et logements),
- application incomplète du Plan Communal de Mobilité,
- liaisons difficiles avec les quartiers derrière la gare.

Les projets prévus sont multiples :

- l'aménagement d'une **nouvelle gare des bus** confortable et en connexion avec la gare des trains, sur la dalle de la gare SNCB,
- le renforcement de l'attractivité commerciale du centre-ville par la création d'un **nouveau pôle commercial** complémentaire au square Léopold,
- la reconfiguration de la place de la Station et des **espaces publics** au profit des clients et des navetteurs,
- la rénovation des **logements** du boulevard Mélot côté corbeille et l'urbanisation du côté gare pour des fonctions de **services et bureaux**,
- le développement des **modes doux** (piétons et vélos) dans le périmètre, vers Bomel et Saint-Servais, ainsi que vers la gare de Jambes,
- la création de plusieurs **parkings** en ouvrage pour augmenter l'offre de stationnement.

Cette dynamique engendrée par la réhabilitation du quartier de la gare marque une étape décisive vers une ville plus accessible et plus attractive.





# LA MOBILITÉ: REPORT DU TRAFIC DE TRANSIT

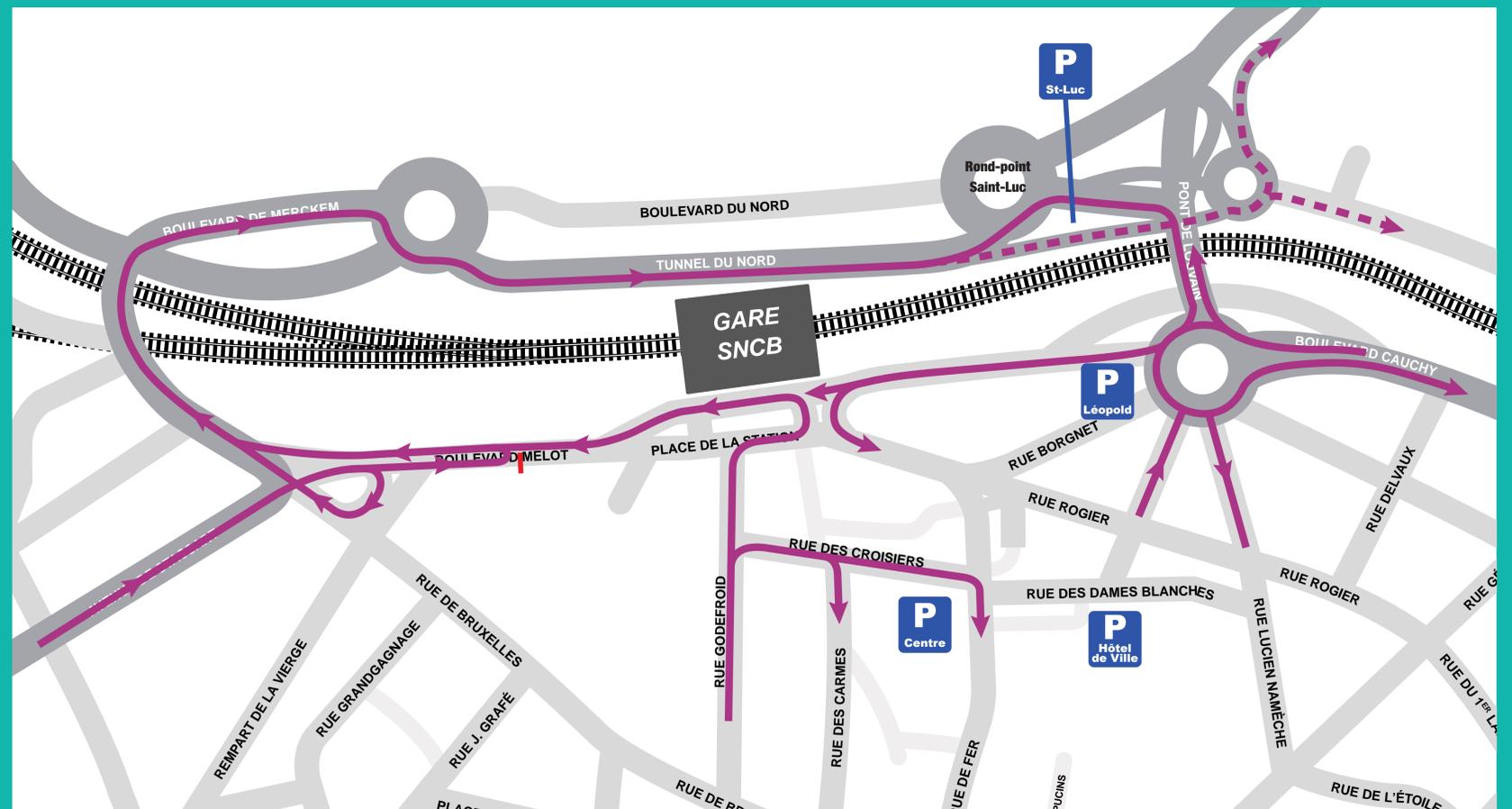
Le flux de voitures et de camions qui passe aujourd'hui devant la gare ne rend pas les lieux très agréables. Si certains usagers sont obligés de passer dans ce quartier en voiture (livreurs,...), la majeure partie de ce trafic est en réalité un trafic de transit, inutile, polluant et bruyant. Ce ne sont pas moins de 28.000 véhicules qui pourraient emprunter chaque jour un autre itinéraire. Prévu de longue date par le plan communal de mobilité, un report partiel de ce trafic sera donc opéré prochainement.

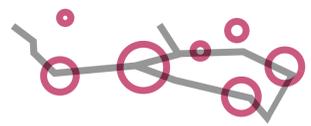
Ce report de la circulation réduira la pression automobile sur le centre-ville tout en améliorant son accessibilité. Cette déviation se fera au profit d'aménagements favorables aux transports en commun, aux taxis, aux cyclistes, aux usagers de la gare et aux clients des commerces. Les modifications de voirie permettront d'améliorer de nombreux espaces publics qui seront agrandis et végétalisés.

Concrètement, la circulation automobile passant devant la gare dans le sens Salzinnes - Namur sera interdite (voir plan ci-contre).

Les automobilistes seront invités à utiliser le tunnel du bd. du Nord (pour rejoindre le pont de Louvain et le rond-point Léopold), en empruntant dans la trémie d'Omalius une nouvelle boucle ou en faisant demi-tour bd. E. Mélot. A la sortie du tunnel du Nord, un by-pass a été aménagé pour désengorger le rond-point St-Luc et rendre la circulation plus fluide.

Il est à noter que le sens des rues des Croisiers, Gaillot et L. Namèche sera inversé.





## QUARTIER GARE

# LA MOBILITÉ: LE STATIONNEMENT

La SNCB exploitera bientôt un parking de 478 places derrière la gare. Celui-ci est en cours de construction au pied du pont de Louvain et du ministère de l'Agriculture. Les entrées du parking sont prévues côté boulevard d'Herbatte et les sorties disposées de manière à pouvoir rejoindre directement soit le by-pass soit le rond-point Saint-Luc.

De plus, le projet de centre-commercial devra offrir un parking de 800 places minimum.





# LA MOBILITÉ: LA NOUVELLE GARE DES BUS

L'aménagement d'une nouvelle gare des bus est devenue une nécessité tant l'actuelle (située sous le parking Léopold) est dangereuse, trop petite et soumise à tous les courants d'air.

Après avoir envisagé plusieurs possibilités, il a été décidé de déménager la gare des bus au-dessus de la dalle de la gare des trains. Cette localisation est très pratique pour les voyageurs en correspondance train-bus. Elle donne enfin une fonction intéressante à la dalle au-dessus de la gare SNCB, sans nuire à sa belle architecture.

Cette nouvelle gare très esthétique sera constituée d'un auvent intégrant des panneaux solaires. Elle accueillera les lignes périurbaines (celles qui quittent le territoire communal), tandis que les lignes urbaines seront réorganisées autour de la place de la Station.

Depuis le rond-point Léopold, une rampe haubanée donnera accès à la nouvelle gare des bus. Visuellement, elle sera bien intégrée au bâti.

Afin de gérer l'afflux de navetteurs, l'aile « Chiny » (à droite du bâtiment principal de la gare SNCB) sera réouverte pour donner un accès supplémentaire à la nouvelle gare des trains - bus.

Le rond-point Léopold sera transformé pour permettre l'accès des bus à la rampe mais aussi pour écouler plus facilement la circulation de transit. Ainsi, le rond-point sera réorganisé en carrefour : la circulation de transit dans la partie haute (vers et depuis le Boulevard Cauchy), la circulation locale dans sa partie basse. Des dépose-minute y seront également disposés.





**QUARTIER  
GARE**

# LES PROCHAINES ÉTAPES DU CHANTIER

Entre juillet et décembre 2016, le chantier de la future gare des bus débutera. En parallèle, les infrastructures construites en 2015 et début 2016 (à savoir, la boucle Omalius devant le parc Louise-Marie, le nouveau rond-point d'Herbatte, le by-pass prolongeant le tunnel du boulevard du Nord) pour permettre le report du trafic seront mises en service.

En outre, le nouveau parking de la SNCB (parking Saint -Luc, 478 places), accolé au pont de Louvain côté Bomel, sera ouvert au public.

Enfin, la gare des bus interurbains déménagera provisoirement (pour trois ans) dans les rues Borgnet, Rogier et bd. Mélot.

**Les grandes étapes des chantiers pour les six prochains mois sont les suivantes :**

## **Août 2016**

- Fermeture du bd. E. Mélot dans le sens Salzinnes vers Namur.
- Report du trafic de transit vers l'arrière de la gare.
- Ouverture du by-pass entre le tunnel Nord et le nouveau rond-point d'Herbatte afin d'absorber le transit reporté.
- Inversion du sens de circulation de la rue des Croisiers.



## **Mi-août / début septembre 2016**

Travaux de la gare provisoire bus et suppression du stationnement rues Borgnet, Rogier et bd. E. Mélot.

## **Septembre 2016**

- Inauguration du parking Saint-Luc et début de la phase 2 du chantier de la nouvelle gare bus (construction de la rampe). Pas d'impact pour l'utilisateur.
- Enquête publique portant sur le réaménagement du Boulevard Ernest Mélot, de la place de la Station, de l'Avenue de la Gare et de la rue Borgnet.

## **Novembre 2016**

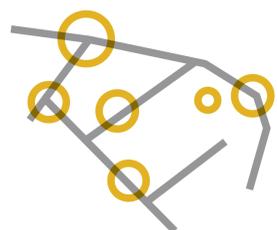
- Déménagement de la gare des bus actuelle vers une gare provisoire installée dans les rues Borgnet, Rogier et bd. E. Mélot.
- Inversion des sens de circulation des rues Gaillot et Lucien Namèche.

Notons également que les anciens établissements Vers l'Avenir bd. E. Mélot seront en pleine rénovation de mai 2016 à l'été 2017.



# QUARTIER GARE





## QUARTIER CASERNES

# CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU QUARTIER

A l'initiative de la Régie foncière de la Ville, le site des Casernes accueillera un parc public de pleine terre, une centaine de logements, quelques services (bibliothèque, taverne,...) et un parking souterrain. Mais pas uniquement... l'état fédéral y a prévu l'installation du nouveau Palais de Justice, dont la construction devrait bientôt débiter.

A terme donc, l'ensemble du quartier des Casernes, dont le tissu urbain avait été malmené par la construction des trois tours des Finances, sera réhabilité par un parc et un nouvel îlot d'un gabarit mieux adapté au centre urbain.

Juste à côté, l'Espace Rogier accueillera lui aussi un nouveau projet d'envergure où se mêleront tous les aspects de la vie namuroise de par la présence de logements, de bureaux et d'infrastructures culturelles grâce à l'implantation du Conservatoire et à la rénovation du Grand Manège. L'ensemble sera réalisé dans une architecture urbaine contemporaine.

Dans le cadre des travaux du futur Palais de Justice (qui s'installera sur le parking des Casernes, côté Cauchy) et de son parking, des travaux seront entrepris dans les six mois à venir :

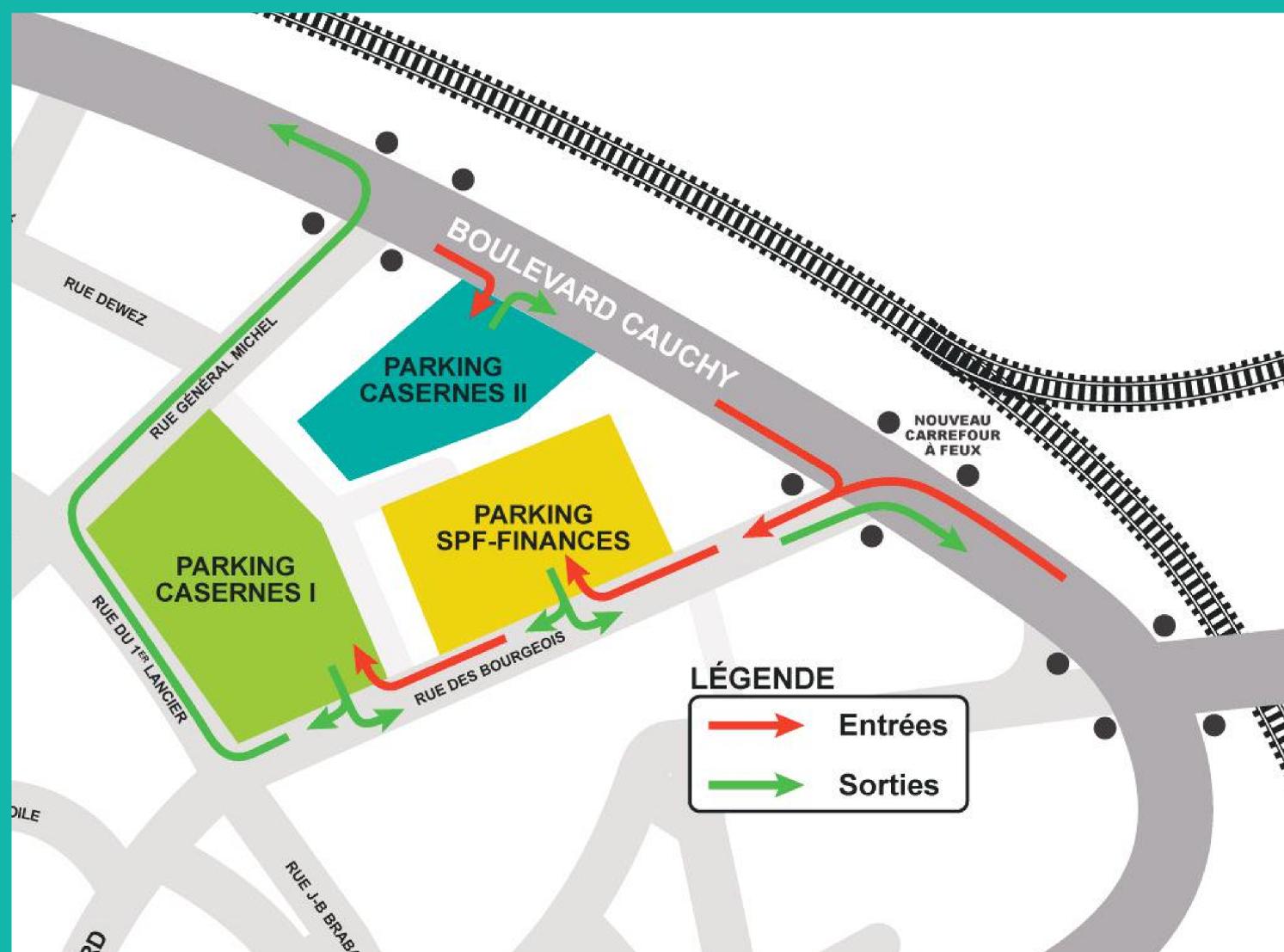


### Juillet 2016

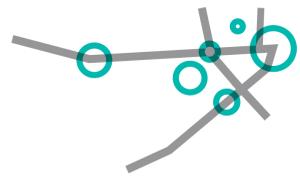
- Les sorties des parkings « Casernes I » et « SPF - Finances » seront déplacées rue des Bourgeois. Ces changements sont dus aux travaux de déplacement d'un ovoïde (canalisation d'égout) pour permettre la construction du parking du Palais de Justice.
- La Foire de juillet est maintenue sur le site, telle quelle

### Octobre 2016

- Installation des feux au carrefour de la rue des Bourgeois et du bd Cauchy.
- Début du chantier du Palais de Justice (démolition et déplacement de l'ovoïde).







## QUARTIER CONFLUENCE

# UN SITE, CINQ PROJETS

Lieu stratégique et emblématique de la Capitale wallonne, le « Grognon » est trop peu mis en valeur : circulation routière omniprésente, manque d'aménagement, impression de vide et d'inactivité. Ce site exceptionnel devrait cependant devenir un lieu de rencontre et de convivialité reconnu par les Namurois.

La Ville de Namur, forte des subsides reçus dans le cadre des fonds européens FEDER, étudie depuis plusieurs années différents projets qui seront développés au confluent de la Sambre et de la Meuse. Ces projets entrent maintenant dans des phases très concrètes de réalisation, de l'étude de faisabilité à la mise en oeuvre des chantiers. L'objectif est de renforcer la qualité du site et de le positionner comme vitrine de la ville intelligente (Smart City), exposant une Région innovante.

Sur le site de la Confluence, la Ville de Namur développe cinq projets :

- l'aménagement de l'**esplanade du Grognon** pour en faire un espace piéton type Agora, ouvert vers les berges du fleuve et répondant à une triple fonction, à la fois événementielle, touristique et citoyenne,
- la construction d'un « **port numérique** » à la pointe du site comme lieu de convergence citoyenne et technologique, sorte d'ambassade de la capacité d'innovation de la ville. L'espace deviendra un lieu multiple d'exposition et de dialogue dans l'esprit d'une « **cantine citoyenne** »,
- la création d'une **passerelle cyclo-piétonne** entre les deux berges de la Meuse reliant Jambes et la Confluence. L'ouvrage sera accessible aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite,
- l'adaptation de la **voirie et la création d'un rond-point**, nécessaires compte tenu du réaménagement de la Confluence,
- la création d'un **parking souterrain de 747 places** (hors FEDER).

En parallèle, la Province entame, à deux pas de là, la rénovation de la Maison de la Culture.



FEDER

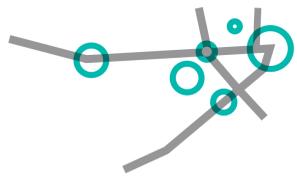


UNION EUROPÉENNE



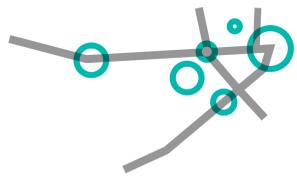
Wallonie

LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



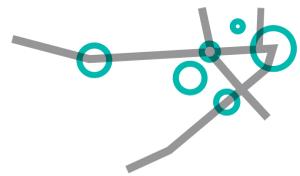
# QUARTIER CONFLUENCE





# QUARTIER CONFLUENCE





QUARTIER  
CONFLUENCE

# LES PROCHAINES ÉTAPES DU CHANTIER

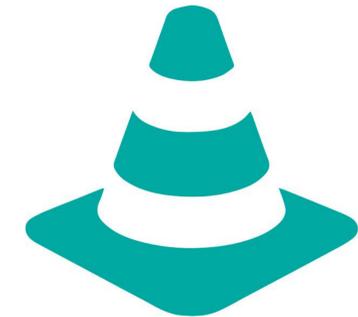
Au cours des six prochains mois, deux grandes étapes :

**Août 2016**

Déplacement des impétrants sur le site de la Confluence.

**Automne 2016**

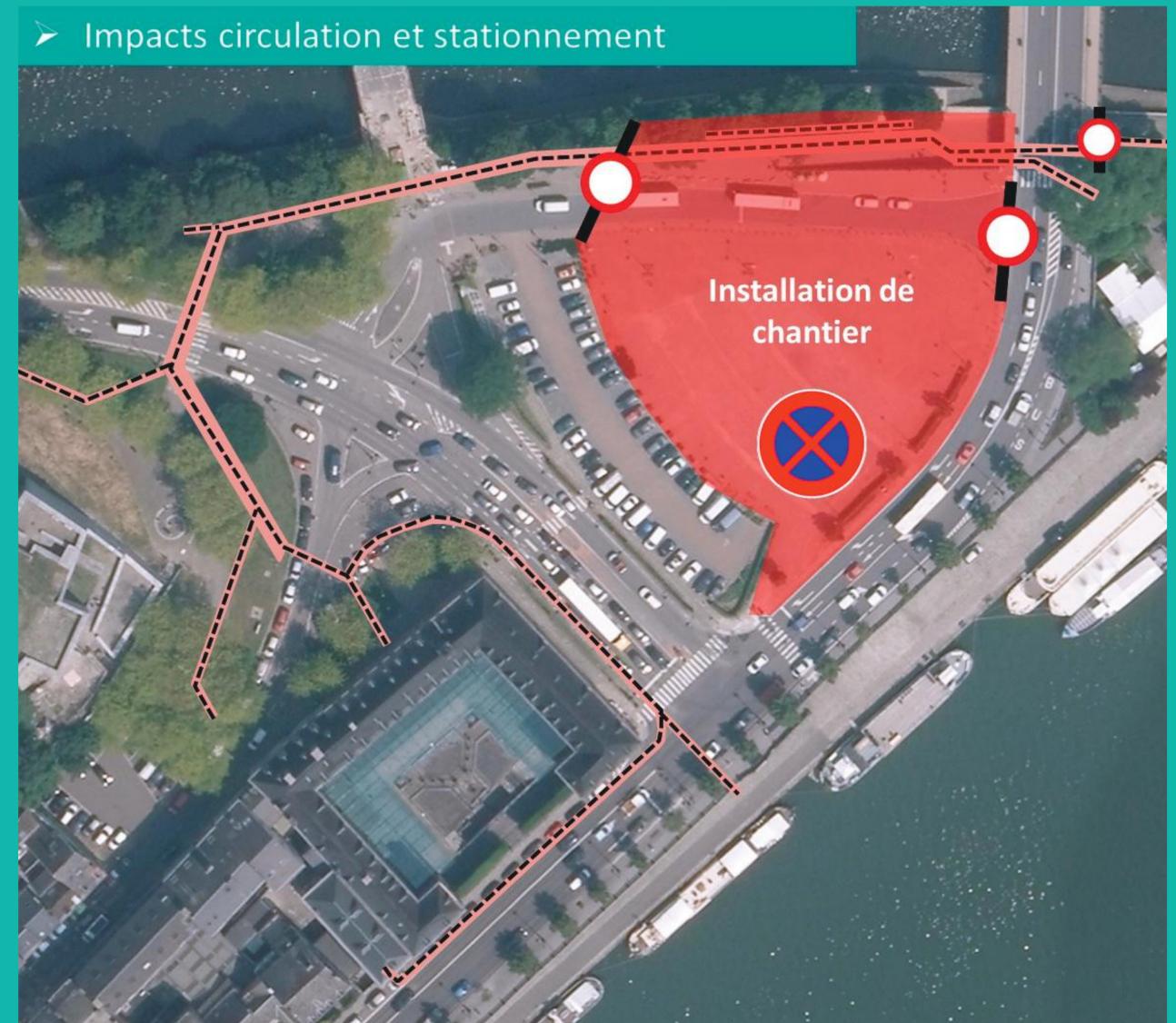
Début du chantier de la Maison de la Culture de Namur (installation, démolitions intérieures).



Logos: voo TV•NET•TEL, proximus, ORES OPÉRATEUR DES RÉSEAUX GAZ & ÉLECTRICITÉ, SOFICO SOCIÉTÉ WALLONNE DE FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE DES INFRASTRUCTURES, Société wallonne des eaux, inasep votre eau, notre métier

<b>Concessionnaire parking</b>
Tranchée commune
<b>Entrepreneur déplacement impétrants</b>
Tranchées complémentaires
Chambre de visite et culée du Pont de France
Pose des impétrants

## ➤ Impacts circulation et stationnement





# Namur investit dans votre avenir

## CONCLUSION

Les prochaines années seront, vous l'aurez compris, synonymes de chantiers. La Ville de Namur et ses partenaires mettent cependant tout en œuvre pour vous faciliter la vie pendant cette période de travaux. Cependant, il est tout aussi primordial que chacun puisse participer à cette mutation et adapter ses habitudes pendant cette phase transitoire (se garer dans les P+R, utiliser les transports en commun, les « Li Bia Vélos », etc.).

La liste des projets présentés dans cette exposition ne se veut en aucun cas exhaustive et de nombreux autres projets sont en cours de réflexion ou de réalisation pour redonner vie au cœur de ville. Pour informer au mieux tout un chacun en temps réel, nous vous proposons de suivre, de 6 mois en 6 mois, l'actualité des chantiers à travers des réunions et des publications.

Inscrivez-vous à notre lettre d'informations sur le site [www.pavillon-namur.be](http://www.pavillon-namur.be) pour être tenus informés.

# 2016



QUARTIER GARE

- Travaux gare provisoire
- Report du transit dans le sens Omalius - Léopold vers le tunnel du nord
- Mise en service du by-pass et du rond-point

- Début chantier gare phase 2
- Déménagement de la gare des bus vers la gare provisoire



QUARTIER CASERNES

- Déplacement des sorties parking

- Installation carrefour à feux
- Début chantier Palais de Justice



QUARTIER CONFLUENCE

- Début du déplacement des impétrants

- Début chantier Maison de la Culture

Trimestre 3

Trimestre 4